

Le Col de Seille depuis Aspres-sur-Buëch

ASPRES-SUR-BUECH



Descente du col de Seille (Damien Desbenoit - CCBD)



Le passage des marnes dans la descente du col de Seille offre un panorama grandiose sur la vallée du Buëch et les sommets du Val d'Oze. En traversant le hameau de Seille, ne manquez pas l'arbre remarquable par sa taille et son âge.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 12.1 km

Dénivelé positif : 448 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Col et sommet, Faune, Géologie, Point de vue

Itinéraire

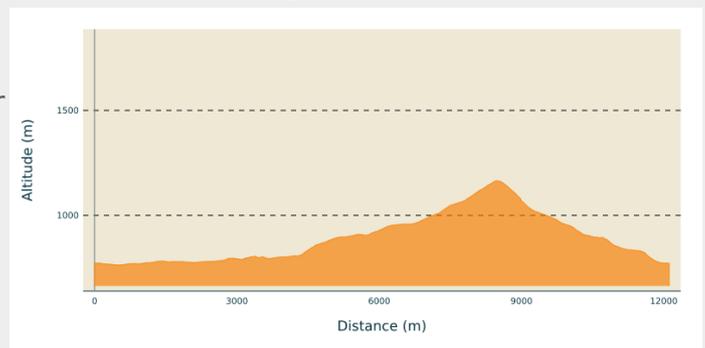
Départ : Office de tourisme de Aspres sur Buëch

Arrivée : Office de tourisme de Aspres sur Buëch

Balisage : — PR

Communes : 1. ASPRES-SUR-BUECH
2. LA FAURIE

Profil altimétrique



Altitude min 763 m Altitude max 1164 m

P Départ 0 km | 766m

Rejoindre la RD 1075. Traverser la route au niveau de l'épicerie. Poursuivre à droite sur 550 m. Prendre à gauche le chemin du Peyssier. Cette petite route ombragée laisse place après 700 m à une piste qu'il faut poursuivre tout droit. Dépasser le carrefour de la source de la Bergère au niveau de la ferme des Moulettes. Poursuivre tout droit sur 900 m et lorsque le chemin se dirige à droite vers des entrepôts, prendre le sentier en face (balisage jaune).

1. 4,3 km | 803 m Au niveau du pont de la voie ferrée, bifurquer à gauche sur la piste présentant une forte pente sur 500 m. De là s'engager à droite sur un sentier en balcon jusqu'au hameau de Seille.
2. 6,8 km | 961 m En arrivant au hameau de Seille, tourner à gauche sur la route qui traverse le hameau jusqu'au « four qui fume ». Prendre à gauche et s'engager sur la piste B202 bordée de prairies en direction du col de Seille. Après 600 m, poursuivre à main gauche sur la piste qui chemine entre champs et forêts.
3. 7,8 km | 1 072 m En arrivant à une petite clairière, laisser le chemin de gauche et continuer tout droit vers le col de Seille (poteau). Avant d'arriver au col, laisser à nouveau une piste qui part sur la gauche et suivre le balisage jaune à la montée.
4. 8,5 km | 1 163m Au col, aborder la descente sur un sentier en direction d'Aspres-sur-Buëch.
5. 10,2 km | 928 m Après 1,7 km au col de Saumelonge poursuivre à droite sur le sentier à la descente en épingle. 500 m après le col de Saumelonge, en arrivant sur les marnes s'engager à droite à la montée sur une portion assez raide en suivant le balisage jaune. Descendre les marnes pour rejoindre une piste puis une route. Dans le virage en épingle, quitter la route et prendre une piste tout droit qui rejoint un lotissement dans Aspres-sur-Buëch. De là rejoindre la RD 1075 puis l'office du tourisme au centre du village. *Des marnes, vue panoramique sur le Buëch et le Val d'Oze avec la Montagne d'Aujourd et le Rocher de Beaumont.*

Arrivée 12,2 km | 766 m

Sur votre chemin...



Anciennes glacières (A)
Sources de la Bergère (C)

~~~~~ Hameau de Seille (B)  
Marnes (D)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Prenez de bonnes chaussures, un passage dans des marnes à la descente du col de Seille est abrupt et glissant !

## **Comment venir ?**

### Transports

Gare de Aspres (Trains et Veynes)

### Accès routier

Parking de l'office de tourisme d'Aspres-sur-Buëch

### Parking conseillé

Parking office de tourisme Aspres-sur-Buëch

# Sur votre chemin...

---



## Anciennes glacières (A)

**Anciennes glacières<sup>1</sup> : Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les besoins en glace devinrent très importants pour la conservation des denrées. Henri Gignoux, négociant d'origine suisse, qui faisait fréquemment le voyage de la Suisse vers la Côte d'Azur, grand commerçant, saisit l'opportunité de produire de la glace dans la vallée du Haut-Buëch. Elle offrait des conditions favorables, avec des hivers rigoureux, de l'eau en abondance, une main d'œuvre paysanne nombreuse et la proximité des voies ferrées. En 1882, il fonde les Glacières Générales des Alpes. Aspres fut une des unités de production. Les bassins et canaux sont creusés, les bâtiments de stockage construits. La fabrication de glace naturelle peut commencer. (Source : Aspres/s/Buëch J.P Mouton)**

Crédit photo : Collection Mouton

---



## ~~~~ Hameau de Seille (B)

Dans le hameau, près de la fontaine, vous pourrez admirer un arbre remarquable par sa taille et son âge (4 m de circonférence).

D'après Mme Acanfora, maire de La Faurie, le nom du hameau viendrait de l'occitan Seia (bourrasque de neige, tourmente). En effet les Faurions (habitants de la Faurie) nomment ainsi un vent du Nord « qui fait tomber la neige à l'horizontal » ! À Aspres-sur-Buëch, ce vent qui ramène de petits flocons de neige est appelé en patois local la « Poussieu ».

Crédit photo : Damien Desbenoit - CCBD



## Sources de la Bergère (C)

**L'histoire de la source de la Bergère est liée elle aussi à la création de la voie de chemin de fer. En effet, elle a permis le transport et la commercialisation de l'eau en bouteille. La source découverte par une bergère est jugée d'intérêt médical, les médecins la prescrivent pour diverses maladies : anémie, dyspepsie, goutte... du fait de sa richesse en minéraux. Baptisée « source de la Bergère », l'eau est dans un premier temps transportée en charrettes jusqu'à Aspres-sur-Buëch. Une canalisation est ensuite construite depuis la source jusqu'au village. L'eau a été exportée jusqu'en Afrique du Nord. Cette source a été exploitée à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Attention cette eau n'est plus surveillée et le captage plus entretenu, il est déconseillé de la boire.**

Crédit photo : D.Desbenoit



## Marnes (D)

Les formations ou « séries » marno-calcaires sont des formations géologiques sédimentaires très courantes dans le Buëch. Elles désignent des alternances régulières de deux roches : des marnes et des calcaires, montrant un caractère de sédimentation cyclique. Les marnes sont composées en majorité d'argiles et sont donc imperméables.

Elles se sont formées généralement dans des mers peu profondes riches en faune et flore marines et sont donc riches en fossiles. Sur la boucle du col de Seille, vous arpenterez une crête au coeur de ce relief caractéristique.

Crédit photo : Damien Desbenoit - CCBD